

28-25

**Département du Doubs
Mairie de BADEVEL
16 Grande Rue – 25490 BADEVEL**

Membres en exercice : 15 - Présents : 9 - Procurations : 3 Votants : 12

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 10/10/2025**

Date de convocation

03 octobre 2025

Date d'affichage

03 octobre 2025

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. GOMES Samuel, Maire.

L'an deux mil vingt cinq, le 10 octobre, le conseil municipal étant assemblé en session ordinaire, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Samuel GOMES, Maire.

Étaient présents : M. Samuel GOMES, M. Pascal GALLIOT, M. Fabien BARI,, M. Jean-Pierre BAILLY, Mme Catherine GRANDCLÉMENT, M. Sébastien GADOT, M. Aurélien LEY, M. Quentin ROSSÉ, M. Christian CHOUET.

Étaient absents excusés avec procuration : Mme Joëlle TSCHUDI (donne procuration à Mme Catherine GRANDCLEMENT), Mme Nadège ZIMMERMANN (donne procuration à M. Sébastien GADOT), Mme Pamela GRIDEL (donne procuration à M. Fabien BARI),

Étaient absents : M. Azzedine AZZOUG, Mme Armelle LE GAL, M. Jacques VESIN.

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire : M. Sébastien GADOT

**Validation des résultats de la Commission d'Appel d'Offres et attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour le projet Living Lab Badevel démonstrateur Village durable
Délibération n° 28-25**

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2121-29, L.2122-21 et suivants, relatifs aux compétences du Conseil municipal et du Maire ;

Vu le Code de la commande publique, et notamment les articles L.2123-1 et suivants, relatifs aux marchés de maîtrise d'œuvre ;



Vu la délibération 12-24 du Conseil municipal en date du 05 avril 2024, autorisant le lancement de la phase de déploiement et donc de la procédure de mise en concurrence pour le marché de maîtrise d'œuvre relatif au projet **Living Lab Badevel – démonstrateur de village durable** ;

Vu l'avis d'appel public à la concurrence publié le 25/07/2025 sur BOAMP et le 29/07/2025 sur JOUE via la plateforme **Marchés sécurisés** ;

Vu le rapport d'analyse des offres établi par la SPL Territoire 25 et présenté à la Commission d'Appel d'Offres (CAO) de la commune de Badevel réunie le 03 Octobre 2025 ;

Considérant que la procédure d'**appel d'offres ouvert** a été menée conformément aux dispositions du Code de la commande publique ;

Considérant que la Commission d'Appel d'Offres, après examen des candidatures et des offres, a retenu comme attributaire pressenti le groupement de maîtrise d'œuvre suivant :

- **SARL GIROLIMETTO ARCHITECTES**, architecte, mandataire du groupement
- Associé à :
 - PERRIN & Associés (Structure)
 - BET GALLET Fluides & Energies (Thermique, Fluides)
 - BET VAUTE-SCHERMESSE (Electricité)
 - SARL CABINET SERGE BUGNA (Economie de la Construction)
 - BUREAU DU PAYSAGE L'ATELIER SAS (Paysagiste concepteur)

pour un montant prévisionnel de rémunération de **310 885,58 €HT**, selon les missions définies dans le cahier des charges de consultation pour :

- la tranche ferme, correspondant aux études de Maîtrise d'Oeuvre comprenant les études d'esquisse et d'avant-projet (**ESQ/APS/APD**) ainsi qu'une mission de simulation thermique dynamique (STD) et une mission de coordination des systèmes de sécurité incendie (SSI). Ces études réalisées jusqu'au stade **APD** (Avant Projet Détaillé) devront permettre à la commune :
 - de finaliser les demandes de subventions auprès de plusieurs co-financeurs : Etat (Fonds vert : rénovation et reconversion friches), Région BFC (Territoire En Action et Effilogis), Conseil Départemental du Doubs, SYDED et ADEME.
 - de finaliser la demande d'emprunt long terme auprès de la Banque des Territoires.
- la tranche optionnelle n°1, correspondant aux études de Maîtrise d'oeuvre avancées comprenant :
 - les études de projet (**PRO**)
 - l'assistance à la passation des marchés de travaux (**AMT**)
 - les études d'exécution (**EXE**) ainsi que la participation à la cellule de synthèse
 - la direction de l'exécution du (ou des) contrat(s) de travaux (**DET**)
 - l'assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement (**AOR**)
 - l'ordonnancement, la coordination et le pilotage du chantier (**OPC**).

après en avoir délibéré,

- Avec 12 voix POUR
- Avec 0 voix CONTRE
- Avec 0 abstention

le Conseil municipal :

- Valide les conclusions de la Commission d'Appel d'Offres du 03 Octobre 2025 ;
- Attribue le marché de Maîtrise d'Oeuvre pour le projet "Living Lab Badevel – démonstrateur de village durable" au groupement de maîtrise d'œuvre conduit par **SARL**

GIROLIMETTO ARCHITECTES, pour un montant total prévisionnel de **310 885,58 €HT**, conformément à l'offre retenue, avec déclenchement uniquement de la tranche ferme. La tranche optionnelle étant conditionnée par l'obtention des subventions complémentaires.

- Autorise Monsieur le Maire à déclencher la tranche optionnelle dès l'attribution des subventions complémentaires.
- Autorise Monsieur le Maire à signer le marché, ainsi que toutes les pièces y afférentes, avenants éventuels, ordres de service et documents nécessaires à la bonne exécution du projet ;
- Dit que les crédits correspondants seront inscrits au budget de la commune, en section d'investissement.

Fait et délibéré en séance le 10 octobre 2025

Pour copie conforme

Certifié exécutoire après le dépôt en sous-préfecture de Montbéliard
le 18 octobre 2025 et publication ou notification le 18 octobre 2025

